

## FIN DES TRAVAUX LÉGISLATIFS.



M. *Lardinois* proposa, le 21 mai 1831, de borner les discussions du congrès aux lois sur le sel, sur les distilleries, et au budget (N° 518).

La section centrale, appelée à examiner cette proposition, fit son rapport, le 23 mai, par l'organe de M. *Raikem* (N° 519). On le mit immédiatement en discussion. Quelques membres ayant demandé de passer à l'ordre du jour, cette motion fut écartée par 81 voix contre 53. On passa ensuite à l'examen des dispositions proposées par la section centrale. Au vote sur l'ensemble, 77 voix contre 58 rejetèrent le décret.

## N° 518.

*Fin des travaux législatifs.*

Proposition faite par M. LARDINOIS, dans la séance du 21 mai 1831.

Attendu que l'objet principal de notre mandat est de constituer l'État;

Attendu que le pouvoir législatif ne peut nous être attribué que pour les lois reconnues urgentes;

Attendu que, pour faire de bonnes lois, il faut avoir le temps de les méditer et de les discuter avec calme et sagesse,

Le soussigné a l'honneur de proposer au congrès national de borner ses discussions législatives aux lois sur le *sel*, les *distilleries* et le *budget*.

Bruzelles, le 21 mai 1831.

F. J. LARDINOIS.

(A. C.)

## N° 519.

*Fin des travaux législatifs.*

Rapport fait par M. RAIKEM, dans la séance du 23 mai 1831 (a).

Organe de la section centrale, j'ai l'honneur de faire au congrès le rapport sur la proposition de M. *Lardinois*, tendante à ce que le congrès borne ses travaux législatifs à la discussion des projets de loi sur le *sel*, les *distilleries* et le *budget*.

Cette proposition ayant été renvoyée dans les sections, plusieurs d'entre elles se sont demandé si le congrès pouvait se lier quant aux travaux législatifs dont il aurait à s'occuper.

Les 1<sup>re</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sections ont adopté la négative. Cependant, les mêmes sections adoptent, en principe, qu'il n'y avait lieu de la part du congrès que de s'occuper des propositions qu'il déclarait lui-même urgentes.

Les sections ont examiné la proposition en elle-

(a) Ce rapport est inédit.